

Université Paul-Valéry Montpellier 3



Taxe d'apprentissage 2018

Cher(e)s Partenaires,

Vous nous avez accompagnés sur ces dernières années au travers des stages, de la formation continue, de l'apprentissage ou tout simplement en intervenant à L'Université Paul-Valéry et nous vous en remercions. Par ces actions vous contribuez à la professionnalisation et à l'insertion de nos étudiants, aider nous à aller encore plus loin.

L'université Paul-Valéry c'est 7 grands secteurs d'activité

- Aménagement urbanisme développement
- Culture, arts et médias
- Éducation, formation, recherche, prépa concours
- Gestion administration et communication des organisations
- International
- Numérique
- Sanitaire et social

Grâce à votre versement nous financerons :

- Le renforcement des infrastructures
- La qualité des outils pédagogiques (acquisition, rénovation du matériel)
- La réussite pour tous, quel que soit le milieu social et en concourant à l'égalité des chances
- La mixité : nous accueillons des étudiants du monde entier
- l'égalité : pour lutter contre les discriminations principalement fondées sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou la croyance, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.
- Les activités de recherche et les manifestations scientifiques
- Le rayonnement international de l'Université (Institut Franco-chinois, Réseau Juri-sup, Réseau Sprint pour le développement Européen de l'alternance, Intégration dans RAFAL...)
- Les projets éducatifs inclus dans nos programmes (voyages d'études, déplacements sur sites, etc.)

En vous engageant à nos côtés vous préparez votre avenir

La taxe d'apprentissage pour L'université Paul-Valéry : <http://bit.ly/2zK4XqF>

Formulaire à nous retourner : <http://bit.ly/2jx0Es9>

Patrick Gilli
Président de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux
@univpaulvalery



TAXE D'APPRENTISSAGE

SOUTENEZ DES FORMATIONS AMBITIEUSES 2018

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

ARTS . LETTRES . LANGUES . SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



CHIFFRES CLÉS

- ▶ 20 475 Étudiants
- ▶ 1 320 Personnels
- ▶ 1 330 Intervenants extérieurs dont 684 enseignants et enseignants-chercheurs
- ▶ 1 Fondation
- ▶ 1 Réseau alumni
- ▶ 240 Diplômes de tous niveaux : DUT (Bac+2), Licence, Licence Pro (Bac+3), Master (Bac+5) Doctorat (Bac+8), Diplôme Universitaire (formation courte spécialisée)
- ▶ 250 Manifestations scientifiques et culturelles chaque année
- ▶ 584 366 Ouvrages
- ▶ 25 Associations étudiantes
- ▶ 6 Facultés, 1 Institut
- ▶ 19 Unités de recherches
- ▶ 1 Musée des moulages
- ▶ 1 Théâtre

SOUTENEZ DES FORMATIONS AMBITIEUSES

La taxe d'Apprentissage est le seul impôt pouvant être librement affecté. Elle a été créée en 1925 pour que les entreprises puissent notamment venir en aide financièrement aux formations professionnalisantes.

Cela se concrétise par le versement à l'établissement de formation de votre choix d'une partie du montant de la Taxe d'Apprentissage.

CHOISIR L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3 C'EST :

- ▶ Privilégier le partage d'expériences en associant des conférenciers et des professionnels à nos diplômés,
- ▶ Permettre l'organisation de séminaires d'études en France et à l'international en lien avec les formations dispensées,
- ▶ Assurer l'achat d'ouvrages et abonnements à la presse professionnelle, spécialisée, ainsi qu'aux revues scientifiques,
- ▶ Garantir le développement de la digitalisation au sein de la formation et la modernisation des équipements informatiques et audiovisuels destinés à un usage pédagogique,
- ▶ Ouvrir la porte aux initiatives supportant la professionnalisation de nos étudiants.

Votre base de calcul : 0.68% de la masse salariale

La répartition :

- 51% pour les régions (développement de l'apprentissage)
- 26% en quota pour les centres de formations (CFA)
- 23% en barème / hors quota, scindé en 2 catégories non cumulables
 - Catégorie A = 65% du barème (CAP à Bac +2)
 - Catégorie B = 35% du barème (de bac+3 à bac+8)

L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY EST ÉLIGIBLE À 100% DU HORS QUOTA

Objectif du « hors quota » ou « barème » : 23 % (L6241-8)

Le hors quota – également dénommé « **barème** » – permet d'assurer le financement des formations initiales professionnelles et technologiques à temps plein, hors cadre de l'apprentissage, il représente la fraction que l'entreprise peut décider d'allouer à l'université Paul-Valéry Montpellier 3

POUR VERSER SA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Choisissez la faculté à laquelle vous souhaitez verser la taxe d'apprentissage et précisez, si vous le souhaitez, quel(s) diplôme(s) vous soutenez.

Université Paul-Valéry

- UFR 1 - Faculté des Lettres, Arts, Philosophie, Psychanalyse (0341138C)
- UFR 2 - Faculté de Langues et cultures étrangères et régionales (0341137B)
- UFR 3 - Faculté des Sciences humaines et des sciences de l'environnement (0341147M)
- UFR 4 - Faculté des Sciences sociales, des organisations et des institutions (0341131V)
- UFR 5 - Faculté des Sciences du sujet et de la société (0341136A)
- UFR 6 - Faculté Éducation et sciences pour les Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (0342328W)
- ITIC - Instituts des Technosciences de l'Information et de la Communication (0341872A)

Contacts et liens utiles

Cyrille Salort
cyrille.salort@univ-montp3.fr

Thierry Mazerand
thierry.mazerand@univ-montp3.fr

Service Public : www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22574

CFA EnSup-LR : www.ensuplr.fr/node/6

Université Paul-Valéry Montpellier 3 : www.univ-montp3.fr



Université Paul-Valéry Montpellier 3

Taxe d'apprentissage

Verser sa taxe pour 2018

- 1- Compléter le présent formulaire à nous retourner.
- 2- Prévenez votre comptable en lui envoyant un double de votre promesse de versement.
- 3- Veuillez remplir le bordereau de déclaration que vous vous êtes procuré et bien indiquer les coordonnées précises de la faculté ou de l'institut que vous souhaitez financer par le biais de votre taxe d'apprentissage.
- 4- Envoyez à votre organisme collecteur votre bordereau de déclaration, dûment rempli et signé avec votre règlement. Veuillez indiquer le nom de votre organisme collecteur. Pour connaître votre organisme collecteur vous devez vous renseigner sur le site du ministère du travail ou encore auprès de la préfecture de votre région afin d'obtenir la liste des organismes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage.

Lors du versement à votre organisme collecteur spécifiez impérativement le **numéro d'UAI de la faculté de votre choix**
Université Paul-Valéry Montpellier 3
SIRET : 19341089100017,

Promesse à retourner avant le 1er mars 2018 par voie postale à :

**Université Paul-Valéry Montpellier 3 Route de Mende /
Bâtiment Administratif, secrétariat de la présidence,
34199 Montpellier Cedex 5**

Ou par mail à

apprentissage@univ-montp3.fr

Pour soutenir nos formations par apprentissage, vous pouvez également verser votre taxe d'apprentissage au CFA Régional de l'Enseignement Supérieur (0342338G) Fraction QUOTA.

La promesse de Versement

Entreprise :

Nom :

Nom de l'interlocuteur :

Activité : Nb salariés :

N° de Siret : Code APE :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Versement :

Le versement se fait obligatoirement par l'intermédiaire d'un organisme collecteur :

Nom de l'organisme :

Catégorie A (DUT) Montant€

Catégorie B (à partir de la licence) Montant€

Je verse à la faculté de mon choix :

- ITIC** - Institut des Technosciences de l'Information et de la Communication (UAI : 0341872A)
- UFR1** - Faculté des lettres, Arts, Philosophie, Psychanalyse (UAI : 0341138C)
- UFR2** - Faculté de langues, cultures étrangères et régionales (UAI : 0341137B)
- UFR3** - Faculté des sciences de l'homme et des sciences de l'environnement (UAI : 0341147M)
- UFR 4** - Faculté des sciences sociales, des organisations et des institutions (UAI : 0341131V)
- UFR5** - Faculté des sciences du sujet et de la société (UAI ; 0341136A)
- UFR6** - Faculté Éducation et sciences pour les Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et Sociales (UAI : 0342328W)

Si vous le souhaitez, vous pouvez préciser quel(s) diplôme(s) vous souhaitez soutenir, dans ce cas cochez, dans le tableau, le diplôme appartenant à la faculté sélectionnée et correspondant à votre choix.

Tous nos diplômes sont accrédités dans le cadre de la catégorie B du Hors Quota (à partir de la licence), ou en catégorie A du hors quota pour les DUT.

UFR	Diplômes
ITIC	<input type="checkbox"/> Licence professionnelle Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires <input type="checkbox"/> Master Français langue étrangère <input type="checkbox"/> Master Humanités numériques <input type="checkbox"/> Master Sciences du langage <input type="checkbox"/> Master Information, communication <input type="checkbox"/> Master Information, documentation
UFR 1	<input type="checkbox"/> Licence professionnelle Métiers du jeu vidéo <input type="checkbox"/> Licence professionnelle Techniques du son et de l'image <input type="checkbox"/> Master Arts de la scène et du spectacle vivant <input type="checkbox"/> Master Arts plastiques <input type="checkbox"/> Master Cinéma et audiovisuel <input type="checkbox"/> Master Danse <input type="checkbox"/> Master Direction de projets ou établissements culturels <input type="checkbox"/> Master Esthétique <input type="checkbox"/> Master Études culturelles <input type="checkbox"/> Master Lettres <input type="checkbox"/> Master Métiers du livre et de l'édition <input type="checkbox"/> Master Musicologie <input type="checkbox"/> Master Philosophie <input type="checkbox"/> Master Psychanalyse
UFR 2	<input type="checkbox"/> Langues Étrangères Appliquées - LEA
UFR 3	<input type="checkbox"/> Gestion agricole des espaces naturels et ruraux <input type="checkbox"/> Préhistoire Protohistoire <input type="checkbox"/> Géoarchéologie Bioarchéologie <input type="checkbox"/> Ingénierie en archéologie préventive <input type="checkbox"/> Étude du développement <input type="checkbox"/> Histoire, Relations Internationales, Sciences Sociales <input type="checkbox"/> Gestion des catastrophes et des risques naturels <input type="checkbox"/> Gestion des littoraux et des mers <input type="checkbox"/> Ingénierie et gestion des projets environnementaux <input type="checkbox"/> Santé et territoires <input type="checkbox"/> Géomatique <input type="checkbox"/> Espaces ruraux et développement local <input type="checkbox"/> Gestion agricole et territoires <input type="checkbox"/> Modernités : Sociétés, cultures et religions XVIe-XXIe s.

	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Traces. Histoire et Sciences Sociales <input type="checkbox"/> Histoires militaires et études de défense <input type="checkbox"/> Défense et Sécurité <input type="checkbox"/> Histoire de l'art moderne et contemporain <input type="checkbox"/> Conservation, gestion et diffusion des œuvres d'art des XXe et XXIe s. <input type="checkbox"/> Archéologie de la Méditerranée antique <input type="checkbox"/> Égyptologie <input type="checkbox"/> Histoire de la Méditerranée antique <input type="checkbox"/> Histoire et Histoire de l'art des mondes médiévaux (Orient et Occident) <input type="checkbox"/> Valorisation et Médiation des Patrimoines <input type="checkbox"/> Collections et Musées d'art et d'Histoire <input type="checkbox"/> Tourisme et développement durable des territoires <input type="checkbox"/> Transport, mobilités, réseaux
UFR 4	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> DUT Carrières sociales (Cat A) <input type="checkbox"/> Licence Professionnelle métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle <input type="checkbox"/> Master administration et échanges internationaux <input type="checkbox"/> Master Gestion des ressources humaines <input type="checkbox"/> Master intervention et développement social <input type="checkbox"/> Master Économie et management public <input type="checkbox"/> Master Management des PME-PMI
UFR 5	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques <input type="checkbox"/> Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication <input type="checkbox"/> Master Ethnologie <input type="checkbox"/> Master Psychologie <input type="checkbox"/> Master Psychologie, psychopathologie clinique psychanalytique <input type="checkbox"/> Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé <input type="checkbox"/> Master Psychologie sociale, du travail et des organisations <input type="checkbox"/> Master Sociologie
UFR 6	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Licence professionnelle Gestion et accompagnement de projets pédagogiques <input type="checkbox"/> Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF second degré) <input type="checkbox"/> Master Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS <input type="checkbox"/> Master Sciences de l'éducation

Signature

Cachet de l'entreprise